

Communiqué de presse

Rennes, le 06 juillet 2021

Le contact tracing se poursuit et évolue vers le retracing

Expérimenté en France dans deux départements (Côte-d'Or et Loire-Atlantique) depuis le 25 mars, le retracing est généralisé depuis le 1^{er} juillet à l'ensemble du territoire français. Depuis le 22 juin, il est en place à la Cpm d'Ille-et-Vilaine.

Une méthode complémentaire au contact tracing pour briser les chaînes de contamination

Outil complémentaire au contact tracing, le retracing a pour objectif de s'intéresser aux origines de la contamination. Il permet ainsi de repérer des situations ponctuelles au cours desquelles une personne, devenue par la suite positive, aurait pu contaminer d'autres personnes.

La combinaison de ces deux méthodes de tracing doit permettre de mieux identifier les chaînes de contamination afin de les briser encore plus efficacement. Le retracing permet notamment de mieux documenter les situations à risque de 'super-contamination' en identifiant des événements ou des rassemblements au cours desquels plusieurs personnes ont pu être contaminées.

Rétracing, mode d'emploi

Concrètement, après avoir listé les cas contacts du patient positif à la Covid-19 (par exemple, les personnes avec qui il vit au quotidien ou ses collègues de bureau), l'enquêteur de l'Assurance Maladie l'interroge pour savoir s'il a des informations sur le lieu ou l'événement (avec au moins 10 personnes présentes, sans respect des gestes barrières) où il aurait pu contracter la Covid-19 et les personnes qui auraient également été exposées au risque de contamination.

Le cas échéant, l'enquêteur procède alors à un entretien spécifiquement dédié au retracing. Les personnes ayant partagé le même événement ou le même lieu de contamination simultanément sont alors définies comme des co-exposées¹ et sont tracées, testées et isolées à leur tour.

A la Cpm d'Ille-et-Vilaine

La Cpm d'Ille-et-Vilaine a formé **90 téléconseillers au retracing**. Il est aujourd'hui en place du fait d'une baisse importante du nombre de cas : en moyenne 46 patients positifs par jour contre plus de 300 au plus fort de la crise. A ce jour, 9 événements ont fait l'objet d'une enquête de retracing dans notre département.

¹ Une personne co-exposée est une personne identifiée par un patient positif, un cas contact, ou un organisateur d'un événement (par exemple) comme ayant participé à un événement au cours duquel ce patient positif a pu être contaminé. Cette définition implique l'absence de mesures barrières durant tout ou partie de l'événement.

Il s'agit essentiellement de rassemblements privés (réunions de famille, anniversaires, réunions entre amis...), en milieu scolaire (sorties pédagogiques ou sportives...) ou encore en milieu sportif (rencontres sportives amicales ou en compétition...). Le retracing permet en moyenne de recenser entre 15 et 20 personnes co-exposées par événement.

Les avantages du retracing :

- ✓ **Récupérer plus de personnes déjà contaminées** et intervenir plus tôt sur les chaînes de transmission dont ils pourraient être à l'origine.
- ✓ **Gagner du temps** sur l'isolement de leurs personnes-contacts et de prévenir des générations de transmission ultérieures.
- ✓ **Diminuer la transmission** de la maladie en l'associant au contact tracing classique et aux mesures sanitaires (distanciation, masques).
- ✓ **Mieux identifier les situations à risque** de « super-contamination ».

Chiffres clés dans le département d'Ille-et-Vilaine

Plus de **164 000 appels** ont été passés en 2021 – **267 022** appels passés depuis le début en mai 2020.

Jusqu'à **90 téléconseillers** mobilisés sur la mission 7 jours sur 7

66 512 patients positifs à la Covid-19 depuis le début du contact tracing
193 747 cas contacts (+ de 18% de la population du département)

1 407 patients positifs recensés pour le mois de juin 2021, soit 46 par jour